

CONSEIL MUNICIPAL MARDI 4 OCTOBRE 2022
ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 19 juillet 2022

- 1. Délégation de la compétence éclairage public - Mise à disposition des biens à la Fédération Départementale d'Energies du Lot (FDEL-TE46)
- 2. Convention d'occupation du domaine public pour la mise à disposition de la salle Saint-Martin au profit de CAUVALDOR pour l'organisation de l'exposition d'art contemporain RESURGENCE VI
- 3. - Cession des lots n°10 et n°12 du lotissement du Hameau de l'Arbre Rond
- 4. Attribution d'une subvention à l'amicale des sapeurs-pompiers du Centre d'Incendie et de Secours de Souillac pour l'année 2022
- 5. -Modification des trois bureaux de vote de la commune
- 6. -Rapport annuel d'activités du SYDED du Lot 2021
- 7. -Acquisition de terrains au lieu-dit « la Croix de Gay »
- 8. - Suppression du service communal de cuisine centrale et réintégration de la cuisine centrale à l'EPHAD le Baillot – CIAS CAUVALDOR de Souillac
- 9. -Suppression de postes à la cuisine centrale
- 10. -Acceptation d'un don de la fondation de la French Heritage Society pour les travaux de restauration et de mise en valeur de l'abbatiale Sainte-Marie de Souillac
- 11. -Adhésion aux services numériques du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Lot
- 12. -Attribution de l'accord cadre à bons de commande pour un programme d'aménagement des trottoirs 2022 à 2025
- 13. -Décision modificative n°3 – budget commune

- Décisions prises par monsieur le maire par délégation du conseil municipal, en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales